

L'ÉGALITÉ

de Roubaix - Tourcoing

ABONNEMENTS

Trois mois	Six mois	Un an
4 fr. 50	8 fr.	15 fr.
5 fr. 50	12 fr.	22 fr.

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
 ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING
 Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
 A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
 A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.
 A LILLE, 28, Rue de Fives.

INFORMATIONS

(Par Service Spécial)

18,000 TAILLEURS EN GRÈVE

New-York, 17 décembre.
 Les États-Unis, s'ils ne sont pas encore le pays du socialisme, sont le pays des grèves.
 Le Daily Chronicle vient, en effet, de recevoir un dépêche disant que 18,000 ouvriers tailleurs se sont mis en grève à New-York et 8,000 à Brooklyn.
 Espérons que nos amis d'Amérique comprendront que la grève est une arme insuffisante et que l'organisation en parti politique distinct de la classe ouvrière peut seule conduire à son affranchissement.

MILLERAND A GAND

Gand, 17 décembre.
 Notre ami et collaborateur Millerand est arrivé à Gand où il doit faire une conférence ce soir à la Société libérale d'études et d'économie sociale sur ce sujet : *Deux années de politique socialiste*.
 De là, il doit se rendre à Bruxelles où il fera, comme nous l'avons annoncé précédemment, une conférence sous les auspices de la Section d'Art et d'Instruction populaire.

LE DROIT DE GRÈVE

Paris, 17 décembre.
 La commission relative aux coalitions ayant pour but de suspendre ou de cesser le travail dans les chemins de fer et les exploitations de mines a décidé aujourd'hui par 5 voix contre 4 de demander au Sénat la mise à l'ordre du jour du projet de loi de la première séance de la rentrée de janvier.

GARDIEN EN CHEF ESCROC

Dinan, 17 décembre.
 Le gardien-chef de la prison de Dinan avait trouvé un moyen bien simple de se faire des rentes.
 Il apitoyait les familles sur le sort des malheureux prisonniers et — est-il besoin de l'ajouter ? — leur faisait les secours qui lui étaient adressés.
 C'est ainsi que ces jours-ci, il alla trouver la femme de Jacques Egalon, le frère de Pludhenn, condamné à mort, et emporta les quelques sous qu'il y avait à la maison, lesquels restèrent naturellement dans sa poche.
 La femme Egalon apprit l'escroquerie, en venant voir son mari les jours suivants et porta plainte.
 Le lendemain, le sous-préfet de Dinan, accompagné du lieutenant de gendarmerie et du juge d'instruction, pénétraient nuitamment dans la prison, saisissant la comptabilité du gardien-chef, interrogeaient Egalon et les autres condamnés.
 Dès avant-hier, Dupuy, le gardien de prison escroc, était révoqué, puis gardé à vue en attendant sa comparution en correctionnelle.

EMPRUNT ITALIEN

Londres 17 décembre.
 Le gouvernement italien s'est adressé à une grande maison de banque de la Cité, pour contracter un emprunt de cinquante millions de francs destiné à l'expédition en Afrique.
 On assure qu'une tentative faite à Berlin en vue d'obtenir cet emprunt a échoué.
 Rome, 17 décembre.
 Les journaux évaluent de quinze à vingt millions de francs les frais immédiats de l'expédition en Erythrée. On doit y envoyer actuellement de dix à douze mille hommes.
 On croyait l'Italie assez riche de misères. En voyant agir M. Crispi, on ne s'en doutait pas.

LES MORTS DU PARTI OUVRIER

Bruxelles, 17 décembre.
 La Fédération bruxelloise organise pour le mercredi 15 décembre, la pèlerinage habituel, au cimetière d'Ixelles, sur les tombes de ses morts. Le comité fédéral invite tous les groupes du parti ouvrier à y prendre part avec leurs drapeaux et cartels. Ils se réuniront à la Maison du Peuple, à 9 heures du matin.

BOURGEMESTRES SOCIALISTES

Bruxelles, 17 décembre.
 D'après le Soir, le gouvernement aurait modifié quelque peu sa manière de voir en ce qui concerne la nomination des bourgmestres dans les 78 communes où la majorité est socialiste.
 Dans chaque commune, il tiendrait compte des circonstances et des socialistes pourraient être nommés bourgmestres.
 Le gouvernement se réserverait, si le juge d'une chose nécessaire, de réorganiser les pouvoirs communaux.
 Pris pour notification.

LE SCANDALE HAMMERSTEIN

Berlin, 17 décembre.
 Nul n'ignore que l'Allemagne a aussi son petit Panama.
 Le compromettante correspondance Hammerstein, livrée aux ennemis politiques de l'ex-directeur de la Gazette de la Croix par sa maîtresse Flora Gass, sera longtemps encore l'épave de Démoclos suspendue sur la tête des conservateurs.
 Il existe soixante-dix de ces lettres, dont la plus grande partie est entre les mains des socialistes; le reste a été acheté par les députés progressistes. Ces lettres, émanant d'un certain nombre de députés conservateurs des plus connus, sont adressées soit à M. de Hammerstein, soit à Flora Gass qui était l'épouse du groupe Hammerstein.
 On se rappelle que nos amis Singer et

LA FIN D'UNE CLASSE

Les Agents du Capital

La transformation de tout ce qu'on était habitué à respecter, de ces anciennes religions de la royauté, de l'absolutisme et de l'autorité, se fait, en cette fin de siècle, partout avec la même vitesse et la même intensité.
 Par une opération chimique ou plutôt alchimique, un seul métal sert de critérium commun à toutes ces valeurs d'autrefois; c'est l'or, ou qui s'incarne le Capital. C'est par rapport à lui seul qu'on peut juger et apprécier ces institutions que Bossuet et de Maistre prétendaient divines.
 Nous avons vu la papauté déconsidérée dans la dernière faille d'une banque. Jadis, au seizième siècle, au temps des Sixte et des Pie cinq, c'était l'Etat de l'Eglise qui offrait les plus sûres garanties pour l'argent et le plus gros intérêt. Aujourd'hui, le Pape place son argent dans des banques étrangères, cet ancien donateur de Saint-Pierre arraché aux fidèles, et, lorsque la banque cesse ses paiements, on trouve, au premier rang des créanciers, le vicairé du Christ.
 Nous signalions récemment le marché de la noblesse anglaise qui s'est établi à New-York. Tout noble anglais ruiné passe l'Atlantique et va vendre son nom à un de ces forbans, rois de la République américaine. On lui donne en échange un certain nombre de millions, qui lui sont apportés par une jeune échappée de ces couvents de millionnaires ou des Vander Bill, les Mackay ou les Astor, placent leur progéniture.
 Mais nous avons appris récemment une histoire qui dépasse en ce genre, tout ce qu'on peut s'imaginer. S'il y a un homme à cette époque qui ait le respect de l'autorité féodale et impériale qu'il prétend incarner, c'est le jeune empereur d'Allemagne. Il accable de condamnations de lèse-majesté ses sujets rebelles; et même une allusion peu respectueuse à son nom et à sa personne sacrés est puni d'années de prison.
 Récemment — car l'histoire vaut la peine d'être racontée en détail — celui qu'on appelle le roi Stumm, grand propriétaire de mines et grand industriel des provinces Rhénanes, simple bourgeois élevé à la noblesse, a traité la majesté sacrée, comme on dit vulgairement, sous la jambe. Il s'est permis de dire que « la première fois qu'il verrait l'empereur à la chasse, il lui ferait employer tous les moyens pour anéantir la démocratie socialiste ». L'expression employée par le roi de la finance est intraduisible en français (scharfmachen, signifie : affiler comme un instrument tranchant.)
 Ce propos, non démenti, mériterait d'être inscrit dans le code pénal, à côté d'après les lois contre lèse-majesté, un emprisonnement perpétuel à ce nouveau baron de Trencik. Il paraît même que l'empereur a été vivement blessé d'être considéré comme un instrument. Mais il n'y a eu aucune poursuite. La Nouvelle Revue allemande nous en donne l'explication en termes prudemment voilés.
 « Sa majesté impériale, dit-elle, fait tant de voyages qu'une liste civile n'y pourrait pas suffire. Ne se pourrait-il pas qu'un riche financier de notre connaissance eût obligé l'Empereur par quelques prêts ? »
 Cette obligation pour le maître souverain de l'Allemagne est assez humiliante, — et elle expliquerait bien des choses; — jadis ses ancêtres, eux aussi étaient les clients de la maison Fuegger d'Augsbourg et ce furent ces financiers qui donnèrent à Charles-Quint la couronne impériale. Aujourd'hui, l'empereur d'Allemagne a son Fuegger dans le roi Stumm, qui ne lui prête de l'argent pour ses voyages qu'à raison de tant par tête de socialiste arrêté.
 C'est un spectacle rafraîchissant de fin de période bourgeoise. Le pauvre petit Roitelet Léopold donne son nom à une Compagnie financière du Congo et on lui paie ses appointements tous les mois. Le prince de Galles vend sa fille à un richard qu'on crée duc de Fife, et l'empereur d'Allemagne ne peut plus faire un voyage sans aller demander de l'argent pour son billet de chemin de fer

LA FIN D'UNE CLASSE

Les Agents du Capital

et d'où il a été renvoyé, dit-on, ces jours-ci.
 A son retour au palais de justice, M. Espinas a entendu de nouveau M. Dupas.
 Une conférence a été tenue de midi à midi trois quarts à la préfecture de police entre M. Espinas et M. Athalin, procureur de la République. A la suite de cette conférence, M. Leproust, commissaire de police de la première brigade des recherches, a été appelé d'urgence au cabinet de M. Athalin, et il a reçu l'ordre d'exécuter une mission au sujet de laquelle on garde un secret absolu.
 A une heure de l'après-midi, Dupas est sorti du cabinet de M. Espinas sous la conduite de deux agents pour aller déjeuner.
 A deux heures de l'après-midi, M. Ribot s'est présenté au palais de justice et a été aussitôt reçu par M. Espinas.
 M. Laguerre s'est rendu dans les couloirs d'être introduit auprès du juge d'instruction. On sait qu'il doit être entendu par M. Espinas au sujet de ses anciennes relations avec Arton.
 On dit aussi que M. Goron, rédacteur au Matin, ancien chef de la Sûreté, actuellement à Londres, serait aussi interrogé.
 Enfin, en même temps que la nouvelle de la mesure prise à l'égard de Dupas se répandait au palais, le bruit courait que M. Royère, le conseil d'Arton, aurait été également consigné à la disposition de la justice.
 Au ministère de l'Intérieur
 On continue à garder, au ministère de l'Intérieur, la plus grande réserve sur tout ce qui touche à l'affaire Arton. Cependant, les conseils ministériels s'est longuement occupés de cette question. Des décisions nouvelles ont été prises, notamment, à l'issue du conseil, de nouvelles instructions ont été envoyées au parquet par le garde des sceaux.
 Depuis deux jours, on remarque beaucoup la présence au ministère de l'Intérieur et au palais, d'anciens fonctionnaires de tous grades ayant appartenu à l'administration centrale de la sûreté générale à l'époque où l'on cherchait Arton sans le trouver.
 Tous ces fonctionnaires dispersés maintenant en province, ont été appelés à Paris pour fournir des renseignements sur les agents employés à la recherche de l'introuvable Arton et sur les personnes qui ont pu être accidentellement en contact de ces recherches à propos de Dupas.
 Un incident assez curieux s'est produit. Une grande quantité de journalistes, à la recherche de l'ex-agent de la sûreté assigné littéralement à la pharmacie du faubourg St-Honoré. Le propriétaire de l'établissement, importuné par ces visites et ennuyé de tout ce bruit, a rompu son traité avec Dupas qui n'appartient plus à la maison depuis trois jours.

LES AFFAIRES D'ORIENT

Londres, 17 décembre.
 Le Daily News publie une longue lettre récapitulant les massacres d'Arménie.
 Le correspondant estime que le nombre des tués, pendant les deux derniers mois, est de 25,000 à 40,000.
 Les vols commis par les mahométans atteindraient dix millions de livres sterling.

COMITÉ DES RAILWAYS

Paris, 17 décembre.
 Le décret réorganisant le Comité consultatif de railways paraîtra demain à l'Officiel.
 Sur 50 membres composant le Comité, il y aura cinq sénateurs MM. Déandréis, Dietz-Monn, Huguet, Loubet et Wadingron, et dix députés : MM. Cochery, Ayard, Dron, Dupuy-Dutemps, Jonnart, Laverdun, Obissier-Saint-Martin, Pelletan et Ricard (Côte d'Or).

LA COMÉDIE RESSÉQUIER

Ahli, 17 décembre.
 Il paraît que M. Doux ne peut rester plus longtemps « sous le coup des graves et persistantes attaques dirigées contre lui par la presse révolutionnaire ». C'est le Figaro, l'Orsano de Doux, de l'animalier et d'Arton, qui le déclare pour lui.
 On pourrait croire que Doux va jeter sa démission à la tête de M. Bourgeois dont la complaisance envers lui n'a pas connu de limites et que libre, il assignerait ceux qui ont appelé ses diffamateurs devant la cour d'assises.
 Il paraît que non !
 M. Bourgeois lui avait, paraît-il, interdit de poursuivre la Petite République et le Libérateur; fort de ce refus, il a écrit une seconde fois à M. Bourgeois, qu'il avait encore l'intention de les poursuivre.
 On n'est pas plus prudent.

BULLETIN DU JOUR

Un projet de Guesde

Parmi les projets de loi présentés par nos amis du groupe socialiste et que la majorité a refusé de laisser passer, en dépit des principes dont elle se réclame, figure un projet présenté par notre ami Jules Guesde.
 Ce projet complémentaire de la loi sur le régime fiscal des successions permettrait aux communes de déterminer elles-mêmes les taxes qu'elles jugeraient les meilleures pour se débarrasser de leurs octrois.
 Cette initiative laissée aux communes qui manifesteraient leur désir de réforme fiscale par voie de referendum ou de démission collective des membres du conseil, semblait devoir être accueillie avec enthousiasme par la grande majorité de la Chambre.
 Les députés de la droite, les radicaux et une partie du centre ont fait leur idée de l'autonomie communale, de la décentralisation.
 Ils avaient ainsi une admirable occasion de prouver — ne serait-ce qu'une fois — leur attachement à l'un des articles de leur programme.
 Ils trouvaient aussi — ou plutôt — nos amis leur fournissaient le moyen de mettre sur le corps électoral dont ils craignent — à les entendre — l'horreur des améliorations, la responsabilité de réformes générales à sanctionner, une fois qu'elles auraient été appliquées par un grand nombre de communes.
 Mais l'aurait-elle enlever à nos députés bourgeois l'avantage d'une excuse de leur conduite réactionnaire que de laisser faire aux communes ce que la Chambre, au contraire, est incapable de faire.
 Les députés de la majorité ont déclaré par leurs votes qu'ils n'entendaient pas plus laisser les communes dégrever isolément les droits qui pèsent sur les travailleurs, qu'opérer eux-mêmes cette réforme pour les salariés de la France entière.
 Comme il était impossible de répondre à Guesde que son projet était mauvais, on lui a répondu qu'il était inconstitutionnel.
 La constitution comme la probité n'arrêtent pas nos députés lorsqu'il s'agit de trafiquer de leurs mandats; elle ne les arrête que lorsqu'ils sont menacés de voir une réforme quelconque entrer dans la réalité.
 Lorsque ce n'est pas pour raison constitutionnelle, c'est pour raison bourgeoise qu'on repousse les projets de nos amis. Après quoi, on leur demande ce qu'ils ont fait.
 On comprend que pour raisons socialistes, nos amis aient repoussé en bloc ce budget qui n'a donné aucun droit aux déshérités, aucune espérance à la classe ouvrière.
 Paul DRAMAS.

CHRONIQUE

Giovanni Caserio

Errant, sans une pierre où reposer sa tête, un homme, à cette heure, par le monde va et se désole.
 Ahasvérus, qui entendait sans trêve la voix lui criant : « Marche ! » avait connu un crime contre l'hospitalité, et si ses pieds saignaient sur les cailloux des routes, c'est qu'il portait le châtimement de sa faute. Mais celui-ci qui n'est ému, pauvre hère, n'a rien fait que de naître le frère de son frère. Ce qu'on frappe en lui, avec une rigueur impitoyable, c'est l'acte d'un autre. Car nous en sommes encore là qu'un être est responsable des erreurs d'autrui et que le malin s'étend jusqu'à l'innocent.
 Nous avons proclamé les Droits de l'Homme, et l'homme est déchu de ses droits si ses proches sont déçus des leurs.
 Le verdict qui vise le beau-père peut toucher le gendre, et l'honneur du frère cadet se décapite sur l'échafaud qui tranche la tête de l'aîné.

ANNONCES

Giovanni Caserio est sans asile, proscrit, repoussé, maudit. Giovanni Caserio traîne sa misérable vie de maldiction en refus, de déboires en affronts, parce que Santo Caserio a ramassé l'affreux et naïf poignard des Louvel, des Ravillac et des Charlotte Corday.
 Lorsque fut connu l'attentat simpliste qui continuait la série des meurtres politiques tantôt honnêtes et tantôt exaltés; lorsque, dans sa fièvre d'enfant malade, synthétisant l'inégalité triomphante en la plus haute personification du présent régime, Santo Caserio s'imagina, l'esprit tout plein de lectures mal filtrées, qu'il pouvait tuer cet homme avec tranquillité; lorsqu'il fut tué, son frère était valet de chambre à Turin.
 Ce serait bien mal connaître l'histoire que ne point soupçonner que la première pensée qui viendrait aux vengeurs légaux du regret de la mort de Santo Caserio, ce serait celle d'un complot. On n'y manqua ni après Damis, ni après Jacques Clément, ni après Ravillac, ni après Fieschi, ni après Orsini, ni après la tendre et cruelle Girondine. Et chaque fois, ce fut pour découvrir trois ou quatre comparables. Le plus souvent, le tyranicide avait agi seul, dans la plénitude de sa haine et de sa folie.
 Caserio avait-il des complices ? avait-il un secret ? ou étaient les conjurés ? Giovanni n'avait-il point reçu les confidences de Santo ? On l'interrogea. C'était un adolescent, très doux, d'une conduite édifiente, qui n'avait prêté aux paroles enflammées de son frère qu'une oreille distraitement. Il savait de savoir que Santo s'était noyé dans le sang d'un honnête homme et, pour lui, priait la benoîte Vierge, et pour aussi, disait-il, ce pauvre M. Carnot, dont les souffrances lui causaient grand chagrin et dépit.

Le scandale des Phosphates

(De notre rédacteur parisien)
 La Chambre reprendra ses séances jeudi par la discussion de l'interpellation de M. Marcel Habert sur l'affaire des phosphates de l'Algérie.
 Voici quel est l'état de la question, qu'il est intéressant de connaître avant l'ouverture des débats parlementaires :
 D'une part, les intéressés se sont pourvus devant le conseil d'Etat contre l'arrêté du préfet actuel révoquant les concessions accordées par son prédécesseur, le préfet Mengarthes.
 D'autre part, une information judiciaire a été introduite par le parquet, à la requête de M. le garde des sceaux.
 Nous croyons savoir que, dans ces conditions, l'interpellateur, d'accord avec le gouvernement, voulant éviter de paraître exercer une action même indirecte, tant sur la juridiction administrative que sur l'information judiciaire, portera principalement sur certains points de droit et de fait, contenus dans le rapport Mastier.
 Voici, au surplus, l'ordre des débats : après l'interpellateur, M. Cambon, mandé à cet effet par le ministère, interviendra en qualité de commissaire du gouvernement et comme chef responsable de l'administration algérienne; M. Gaston Thomson, député de Constantine, fera l'historique de la question; M. Fleury-Ravarin, député du Rhône, se propose d'élargir le débat en traitant la question de la réorganisation administrative de l'Algérie; notre ami René Viviani prononcera de son côté, un important discours.
 On s'attend également à une intervention de M. le président du conseil, laquelle est subordonnée à la fourniture que prendra la discussion.
 En somme, c'est un grand débat sur l'administration de notre colonie qui va s'ouvrir.

Proletariat Intellectuel

Bruxelles, 17 décembre.
 Si les Belges malades ne sont pas bien soignées, ce n'est point parce qu'il manque des guérisseurs.
 Au 31 décembre 1894, dit la Médecine du Foyer, il y avait en Belgique, comme personnel médical exerçant : 2,956 médecins et chirurgiens (il existe encore, en Belgique, 5 chirurgiens qui ne sont pas docteurs en médecine), 1,828 pharmaciens, 522 vétérinaires, 2,304 sages-femmes.
 Il y a donc en Belgique 4 médecins par 1,100 habitants et 1 pharmacien par 4,430 habitants.
 Le Brabant compte actuellement 1 médecin par 1,574 habitants et l'agglomération bruxelloise spécialement, 1 médecin par 1,067 habitants.
 Et cette armée de sans-travail parce que sans malades, s'accroît de plus en plus, en dépit de l'anarchie capitaliste qui crée de plus en plus de malades, mais incapables de prélever sur leur salaire de quoi se procurer médicaments et remèdes.

L'AFFAIRE ARTON

Arrestation de Dupas
 Paris, 17 décembre.
 L'instruction ouverte, à la demande de M. Ribot, vient d'entraîner une arrestation celle, — prévue dès le premier moment, — de Dupas qui, d'ailleurs, n'a nullement cherché à s'y soustraire. Il n'y a même pas été incité par la constatation que ses moindres démarches étaient surveillées et que des agents le filaient sans cesse.
 Donc, ce matin, à la première heure, M. Dupas, qui demeure 21, rue du Cirque, a reçu la visite de deux agents de la première brigade des recherches qui préalablement avaient fait garder l'issue que l'immeuble possède 37, faubourg Saint-Honoré.
 Ces agents étaient porteurs : 1° d'une lettre de convocation du juge M. Espinas; 2° d'un mandat de comparution; 3° d'un mandat d'amener.
 M. Dupas était encore au lit lorsque les agents sont venus sonner à sa porte, il vint lui-même leur ouvrir et quand il connut leur qualité et le but de leur visite matinale, il ne manifesta aucune surprise : « Je vous attendais, leur dit-il, mais je ne croyais cependant pas que ce serait pour ce matin. »
 Les agents montrèrent à Dupas le mandat de comparution dont ils étaient porteurs et le prièrent de les suivre. « Très volontiers » répondit Dupas, mais je vous serais très obligé de prendre une voiture. Les agents donnèrent satisfaction au désir manifesté par Dupas, l'un d'eux se détacha et alla héler dans la rue une voiture fiacre 3208. Dupas, qui avait achevé sa toilette et les deux agents y prirent place et la voiture partit au grand galop dans la direction du palais de justice. Les agents n'avaient donc pas eu à faire usage du mandat d'arrestation.
 M. Espinas, juge d'instruction, n'était resté ce matin, de très bonne heure, dans son cabinet. Dès qu'il fut averti que les agents avaient accompli la mission dont ils étaient chargés et que Dupas venait d'arriver, il donna l'ordre de l'introduire aussitôt et procéda à un premier interrogatoire.
 Que se passa-t-il entre M. Espinas et M. Dupas ? On l'ignore encore à l'heure actuelle, le secret le plus absolu étant gardé à ce sujet au parquet. Toujours est-il que vers onze heures, M. Espinas sortait de son cabinet et se rendait, accompagné de M. Clément rue du Cirque, n° 21, au domicile de M. Dupas et s'y livrait à une minutieuse perquisition. Il pratiqua la même opération tout à côté, à la Pharmacie internationale, où M. Dupas était employé

Proletariat Intellectuel

Bruxelles, 17 décembre.
 Il se voulait point n'être que le passant qui repose ses membres fatigués, reprend son bâton et poursuit sa route. Il demanda à s'asseoir, vivant, dans la grossière bure de la robe de moine. Ses dispositions étaient bonnes, sa pitié exemplaire. Novice, il conquit le droit d'aspirer au titre de régulier. Enfin, le vagabond avait donc trouvé un asile dans cet hôpital.
 Déjà, pensait ce bon frère s'étant assis, que Dieu existait bien, qu'il se manifestait visible et permanent, et que la croix n'était pas, à la porte du cloître, un simulacre vain...
 Un jour, de cette semaine, le père provincial, des Capucins, un Français, a fait dire à Giovanni Caserio, un Italien, un Italien, tu es le frère de Santo, hors d'ici, va-t'en !
 Comme du salon, comme de l'atelier, comme de la ferme, la malheureux est assis de monastère. Il